

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ACR 100

Version:4

Date de révision:21/05/2021

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Nom de la préparation: ACR 100
1. 1. 1. N° code du produit: 430490
1. 2. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: Applications Diverses Maintenance chimiques
ZI EST - RUE KEPLER - BP20074
F-62223 ST LAURENT BLANGY
France
Tél: +33 (0)3 21 07 85 76
Télécopie: +33 (0)3 21 24 28 33
Courriel: contact@admchygiene.fr
1. 3. Numéro d'appel d'urgence: INRS +33 (1) 45 42 59 59
UFI N°0G7F-17CJ-U10N-8SRF
1. 4. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: détartrant inox

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: * Irr. cut. 2 / SGH07 - H315 *
* Lés. oc. 1 / SGH05 - H318 *
2. 2. Éléments d'étiquetage:
- 
Danger
2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement: .
2. 2. 2. Mention de danger: H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
2. 2. 3. Prévention: P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
2. 2. 4. Intervention: P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P321a Traitement spécifique (voir rubrique n° 4.3.).
P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P362 Enlever les vêtements contaminés.
P364 Et les laver avant réutilisation.
P305 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:
P351 Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
P338 Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310a Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.
2. 3. Dangers principaux: Irritant pour les yeux et la peau.
2. 4. Autres dangers: La solution dans l'eau est un acide faible. Réagit avec les produits basiques

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Description du mélange: solution acide
3. 2. Composant(s) contribuant aux dangers: * acide sulfamidique; acide amidosulfurique; acide sulfamique
- N° Id: 016-026-00-0 - N° CE: 226-218-8 - N° CAS: 5329-14-6
- Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 5 < C <= 10
- SGH (Système Général Harmonisé)
* SGH07 * Irr. cut. 2 - H315 * Irr. oc. 2 - H319
* Tox. aq. chron. 3 - H412

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ACR 100

Version:4

Date de révision:21/05/2021

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:

- | | |
|---------------------------------|---|
| 4. 1. 1. Conseils généraux: | En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin. |
| 4. 1. 2. Inhalation: | Non applicable. |
| 4. 1. 3. Contact avec la peau: | Laver la peau avec beaucoup d'eau. |
| 4. 1. 4. Contact avec les yeux: | Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. |
| 4. 1. 5. Ingestion: | Rincer la bouche, faire boire beaucoup d'eau, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin. |

4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.

- | | |
|---------------------------------|--|
| 4. 2. 1. Inhalation: | Non applicable. |
| 4. 2. 2. Contact avec la peau: | Peut causer des irritations de la peau / dermatites. |
| 4. 2. 3. Contact avec les yeux: | Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations. |
| 4. 2. 4. Ingestion: | irritation de la bouche, de la gorge et des voies digestives Nausées, vomissements |

4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Avis aux médecins Traitement symptomatique

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- | | |
|--|---|
| 5. 1. Moyens d'extinction: | Le produit lui-même ne brûle pas. eau mousse dioxyde de carbone (CO2) sable terre |
| 5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: | En cas d'incendie, des gaz irritants se dégagent. |
| 5. 3. Conseils aux pompiers: | Porter un appareil respiratoire autonome. |
| 5. 4. Méthode(s) spéciale(s): | Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.
Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. |
| 5. 5. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: | Aucun. |

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

- | | |
|--|---|
| 6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: | Evacuer le personnel vers un endroit sûr. Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. |
| 6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement: | Endiguer et contenir le produit renversé. |
| 6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: | Diluer tout produit répandu en petite quantité, et laver à grandes eaux. Grandes quantités: Garder dans un récipient adéquat et fermé pour élimination. |
| 6. 4. Référence à d'autres rubriques: | Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage. |

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:

- | | |
|---|----------------------------------|
| 7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: | Éviter le contact avec les yeux. |
|---|----------------------------------|

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ACR 100

Version:4

Date de révision:21/05/2021

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

- | | |
|--|---|
| 7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: | TOUJOURS ajouter le produit à l'eau lors de dilution/mélange. |
| 7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s): | Ne pas mélanger ce produit avec d'autres produits |
| 7. 2. Stockage: | |
| 7. 2. 1. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités: | Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais. |
| 7. 2. 2. Mesure(s) d'ordre technique: | Bac de rétention suivant les exigences de stockage relative au lieu |
| 7. 2. 3. Condition(s) de stockage: | Conserver dans un récipient bien fermé. |
| 7. 2. 4. Matière(s) incompatible(s) à éloigner: | bases, acide nitrique |
| 7. 2. 5. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: | Les emballages plastiques sont recommandés. acier protégé d'un revêtement verre |
| 7. 2. 6. Matériaux d'emballage non adaptés: | Eviter les emballages métalliques non protégés. |
| 7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): | Réservé à un usage professionnel |

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- | | |
|---|--|
| 8. 1. Paramètres de contrôle: | |
| 8. 1. 1. Limite(s) d'exposition: | Donnée non disponible. |
| 8. 1. 2. Procédure(s) de surveillance recommandée(s): | Aucune en particulier |
| 8. 2. Contrôles de l'exposition: | |
| 8. 2. 2. Protection des yeux: | S'il y a des risques d'exposition des yeux, des lunettes de protection devraient être utilisées. |
| 8. 2. 3. Protection des voies respiratoires: | Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. |
| 8. 2. 4. Protection des mains: | Gants de protection Norme EN374 |
| 8. 2. 5. Protection de la peau et du corps: | Porter un vêtement de protection approprié |
| 8. 3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement: | Eviter que le produit non dilué n'arrive dans les égouts ou les eaux de surface. |
| 8. 4. Mesure(s) d'hygiène: | Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail. |

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- | | |
|---|----------------------------------|
| 9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles: | |
| 9. 1. 1. Etat physique: | liquide |
| 9. 1. 2. Couleur: | incolore |
| 9. 1. 3. Odeur: | caractéristique |
| 9. 1. 4. Point de fusion / point de congélation: | -20°C à 101.3kPa |
| 9. 1. 5. Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | Non déterminé. |
| 9. 1. 6. Inflammabilité: | Le produit n'est pas inflammable |

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ACR 100

Version:4

Date de révision:21/05/2021

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

9. 1. 7. Limites inférieure et supérieure d'explosion:	Non applicable.
9. 1. 8. Point d'éclair:	Non applicable.
9. 1. 9. Température d'auto-inflammation:	Le produit lui-même ne brûle pas.
9. 1. 10. Température de décomposition:	Non déterminé.
9. 1. 11. PH:	1
9. 1. 12. Solubilité:	partiellement soluble
9. 1. 13. Hydrosolubilité:	100%
9. 1. 14. Liposolubilité:	Non déterminé.
9. 1. 15. Solubilité aux solvants:	non soluble
9. 1. 16. Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	Non déterminé.
9. 1. 17. Pression de vapeur:	Non applicable.
9. 1. 18. Densité de vapeur relative:	Non applicable.
9. 1. 19. Densité et / ou densité relative:	1.08kg/l (20°C)
9. 1. 20. Caractéristiques des particules:	Non applicable.
9. 1. 21. Viscosité cinématique:	Non déterminé.
9. 1. 22. Conductivité électrique:	0.12ohm-1.cm-1 (20°C)
9. 2. Autres informations:	
9. 3. Information(s) supplémentaire(s):	Pas d'informations complémentaires disponibles

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité:	Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.
10. 2. Stabilité chimique:	Stable en conditions normales.
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses:	Pas d'informations complémentaires disponibles
10. 4. Conditions à éviter:	Eviter la chaleur/source de chaleur, la lumière direct du soleil
10. 5. Matières incompatibles:	base forte, acide nitrique chlore, Halogène,sulfure et cyanure
10. 6. Produits de décomposition dangereux:	La combustion incomplète libère du monoxyde de carbone dangereux, du dioxyde de carbone et autres gaz toxiques. Ammoniac gazeux. Dioxyde de soufre.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008:	
11. 1. 1. Information(s) générale(s):	La description des effets nocifs possibles du mélange se base sur les caractéristiques toxicologiques des différents composants.
11. 1. 2. Toxicité aiguë:	acide sulfamidique, acide amidosulfurique, acide sulfamique (5329-14-6) Administration orale (rat) DL50 3160 mg/kg Administration cutanée (rat) DL50 > 2000 mg/kg

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ACR 100

Version:4

Date de révision:21/05/2021

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

11. 1. 3. Inhalation:	les données disponibles indiquent que les critères de classification ne sont pas remplis
11. 1. 4. Contact avec la peau:	les données disponibles indiquent que les critères de classification ne sont pas remplis Irritant pour la peau (Lapin)
11. 1. 5. Contact avec les yeux:	Les données disponibles indiquent que les critères de classification ne sont pas remplis Irritation sévère des yeux (Lapin)
11. 1. 6. Ingestion:	les données disponibles indiquent que les critères de classification ne sont pas remplis
11. 1. 7. Sensibilisation:	Aucune réaction de sensibilisation n'a été observée.
11. 1. 8. Toxicité chronique:	les données disponibles indiquent que les critères de classification ne sont pas remplis
11. 1. 9. Toxicité résultant d'une exposition de longue durée ou répétée:	les données disponibles indiquent que les critères de classification ne sont pas remplis
11. 2. Informations sur les autres dangers:	Pas d'informations complémentaires disponibles

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité:	Ce produit contient une substance qui peut être nocif pour les organismes aquatiques
12. 2. Persistance et dégradabilité:	non pertinent (produit inorganique)
12. 3. Potentiel de bioaccumulation:	Pas de bio-accumulation.
12. 4. Mobilité dans le sol:	Pas d'informations complémentaires disponibles
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB:	Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.
12. 6. Propriétés perturbant le système endocrinien:	Ne contient pas de substance possédant des propriétés perturbant le système endocrinien et pouvant avoir des effets graves sur la santé humaine
12. 7. Autres effets néfastes:	Pas d'informations complémentaires disponibles
12. 7. 1. Toxicité aquatique:	CAS N°5329-14-6 CL50/96h/poisson rouge = 70.3mg/l
12. 8. Information(s) supplémentaire(s):	Pas d'informations complémentaires disponibles

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets:	Doit être neutralisé avant l'évacuation. Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
13. 2. Emballages contaminés:	Les récipients vides seront recyclés, réutilisés ou éliminés en suivant les règlements locaux.
13. 3. Disposition(s) nationale(s) et régionale(s):	Déchets à éliminer conformément à la loi des déchets chimiques:

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s):	Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.
14. 2. Numéro ONU ou numéro d'identification:	3264
14. 2. 1. Nom d'expédition des Nations unies:	LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A.
14. 3. Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID):	
14. 3. 1. Classe(s) de danger pour	8

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ACR 100

Version:4

Date de révision:21/05/2021

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

le transport:

14. 3. 2. Groupe d'emballage: III
14. 3. 3. Code TREM-CARD: C2
14. 3. 4. Etiquettes ADR/RID: 8
14. 3. 5. Code danger: 80
14. 3. 6. Code de classification et dispositions spéciales: C1 274

dispositions spéciales:

14. 3. 7. Instructions d'emballage: P001 IBC03 LP01 R001
14. 3. 8. Code de restriction en tunnels: E

14. 4. Voies maritimes (IMDG):

14. 4. 1. Classe: 8
14. 4. 2. Groupe d'emballage: III
14. 4. 3. Polluant marin: .
14. 4. 4. N° FS: F-A, S-B
14. 4. 5. Etiquette(s) IMDG: 8
14. 4. 6. Instructions d'emballage: P001 LP01

14. 5. Voies aériennes (ICAO/IATA):

14. 5. 1. ICAO/IATA classe: 8
14. 5. 2. Groupe d'emballage: III
14. 5. 3. Etiquettes ICAO/IATA: 8
14. 5. 4. Avis ou remarques importantes: Aéronef passager et cargo

14. 6. Dangers pour l'environnement: non

14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: respecter la réglementation en vigueur relative au transport ADR/RID IATA/OACI IMDG

14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: Non applicable

14. 9. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI: Non applicable.

15. INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement: La directive dite <toutes préparations>1999/45/CE et ses adaptations.Le règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses adaptations (règlement (CE) n° 790/2009)

15. 2. Évaluation de la sécurité chimique: pas d'évaluation

16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Législation(s) suivie(s): Cette fiche de données de sécurité répond au règlement (CE) 1907/2006 - 1272/2008 avec ses modifications et adaptations.

16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3: H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ACR 100

Version:4

Date de révision:21/05/2021

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

	H302 Nocif en cas d'ingestion. H312 Nocif par contact cutané. H332 Nocif par inhalation. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
16. 3. Avis ou remarques importantes:	Aucune responsabilité ne sera acceptée quoiqu'il arrive, survenant suite à l'utilisation de cette information. Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.
16. 4. Restrictions:	Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s). L'usage de cette préparation est réservé aux utilisateurs professionnels.
16. 5. Historique:	
16. 5. 1. Date de la première édition:	08/03/2011
16. 5. 2. Date de la révision précédente:	22/12/2014
16. 5. 3. Date de révision:	21/05/2021
16. 5. 4. Version:	4
16. 5. 5. Révision chapitre(s) n°:	1-14
16. 6. Réalisé par:	Sds